

fournie par la *Caisse des écoles ecclésiastiques*, et l'autre par les élèves.

D. *Séminaire ecclésiastique de Corfou*. — Le séminaire de Corfou, fondé en 1875, représente dans des proportions moindres l'*école théologique de Corfou* (Ἱεροσπουδασιόν), qui existait avant l'annexion des îles Ioniennes à la Grèce. Le nombre des élèves de chaque année ne dépasse pas 20. Dix élèves sont sortis diplômés. La dépense annuelle est 10,500 fr.

En résumé, les quatre séminaires ont été fréquentés en 1878-1879 par 114 élèves, pour lesquels l'État, d'après le budget qui leur est alloué, a dépensé 44,440 fr.; les élèves ont donné pour la nourriture 29,700 fr.; par conséquent, la dépense totale s'élève à 74,140 fr. Le nombre des élèves, depuis la fondation des séminaires jusqu'en 1878, a été de 518, dont 321 sont sortis diplômés. Ce nombre, si restreint qu'il soit, montre que les petits séminaires, mieux encouragés par le gouvernement, pourraient rendre d'importants services. Si on faisait en sorte que chaque département possédât le sien, nous pourrions pourvoir suffisamment à l'instruction du clergé, qui est loin de se trouver dans une bonne situation. Les ressources pécuniaires ne font pas défaut : ce qu'il faut signaler, c'est la négligence de l'administration ; les efforts plus réguliers et plus énergiques tentés lors de la création de ces établissements auraient dû se soutenir, et la prospérité de l'enseignement ecclésiastique n'aurait pas décréu ; mais, par la suite, on n'a pris aucune mesure efficace. Nous espérons donc que le Saint-Synode et le gouvernement apporteront un prompt remède à cet état de choses ; il faut, de plus, accorder des appointements convenables à ceux qui veulent se faire

